

# DÉCLARATION D'ACTION DE

## *La communauté philanthropique*

*L*a Commission de vérité et réconciliation (CVR) a rendu un grand service aux Canadiens en portant leur attention sur les répercussions combinées et persistantes du système des pensionnats autochtones.

Par leur travail les participants à la Commission de vérité et réconciliation ont réussi à faire la lumière sur des vérités importantes concernant la relation entre le Canada et les peuples autochtones – les Premières Nations, les Inuits et les Métis – peu importe où ils vivent – en ville, en campagne ou en région éloignée.

La Commission de vérité et réconciliation a offert une plateforme pour les survivants des écoles résidentielles et leurs descendants — une occasion de partager leur histoire et leur expérience. Elle a donné une voix à ceux qui avaient été autrefois contraints au silence et qu'on avait refusé d'écouter et de croire. Ces courageux survivants ont permis une meilleure compréhension des enjeux et ont fait naître l'espoir chez les personnes affectées à travers les générations. Le processus entrepris par la Commission de vérité et réconciliation a également permis de tracer le chemin vers la guérison et la réconciliation.

Cette démarche historique a été à la fois un lieu et un outil pour que tous les Canadiens, autant les autochtones que les non autochtones, puissent apprendre et se souvenir, comprendre et reconnaître, ainsi que participer et agir pour favoriser la guérison et la réconciliation qui sont si nécessaires pour que notre pays devienne plus fort et plus inclusif pour les générations futures.

Les peuples autochtones du Canada ont beaucoup donné, souvent de plein gré et librement, mais trop souvent aussi sans leur consentement et sans choix possible. Mais ils ont persévéré, ont fait preuve de force et de résilience et ont continué de croire qu'une meilleure relation était possible.

Il appartient maintenant à tous les Canadiens de continuer le travail de guérison et de réconciliation, chacun à sa façon et selon ses moyens, ensemble, dans nos familles et nos collectivités, au sein des organisations dont nous faisons partie et comme nation. C'est notre devoir à tous et à toutes de s'assurer que nous répondions à l'appel.

Aujourd'hui, en tant que signataires, nous formons devant vous un groupe issu de la communauté philanthropique du Canada. Nous remercions la Commission de vérité et réconciliation de nous avoir invités dans ce cercle bâti sur les sept enseignements sacrés : vérité, humilité, honnêteté, respect, courage, sagesse et amour. Ces enseignements sont représentatifs de nos différentes missions et de nos principes.

C'est le moment tout désigné pour que la communauté philanthropique du Canada se mobilise et pave la voie vers la réconciliation. Nous comptons sur des réseaux, des voix et des ressources, ainsi que de nouvelles manières de penser

et d'effectuer notre travail dans des domaines comme : l'inclusion, la culture et la langue, la santé, le logement, l'éducation, l'emploi et l'environnement.

Nous sommes engagés à soutenir la réalisation de la vision des peuples autochtones, pour bâtir un pays plus juste et équitable et à donner suite aux recommandations qui seront formulées par la Commission de vérité et réconciliation. Nous travaillerons, chacun à notre manière et tous ensemble, pour favoriser la réconciliation et, ultimement pour bâtir un Canada plus fort et plus inclusif.

Par conséquent, dans cet espace rendu sacré par le partage des histoires et des expériences des survivants et de leurs descendants, nous mettons à contribution notre diversité et notre spécificité, notre vision émergente du renouveau et notre détermination à faire en sorte que la communauté philanthropique se mobilise pour le travail de réconciliation. Nous nous engageons à :

### *Apprendre et se souvenir...*

- 1) En écoutant avec respect, compassion et empathie tout en tendant la main à ceux qui ont prêté leur voix pour mettre en lumière la tragédie du système de pensionnats autochtones; en s'efforçant de comprendre l'impact accumulé des traumatismes encore vivants qui ont traversé les générations; en conservant le souvenir des voix qui ont été réduites au silence; et
- 2) En engageant la communauté philanthropique dans le dialogue nécessaire pour assurer que cette démarche se fasse avec — et non pas pour — les peuples autochtones dans toute leur diversité.

### *Comprendre et reconnaître...*

- 3) En se renseignant sur l'histoire et l'héritage du système colonial qui a imposé le système des écoles résidentielles, système qui a dépossédé et causé des torts aux peuples autochtones et à leurs cultures, afin de mieux comprendre comment travailler vers la réconciliation nécessaire aujourd'hui et pour l'avenir; et
- 4) En reconnaissant la nécessité d'un engagement continu pour soutenir la poursuite de cette démarche multigénérationnelle de guérison et de réconciliation.

### *Participer et agir...*

- 5) En partageant nos réseaux, nos voix et nos ressources pour inclure et aider les peuples autochtones;
- 6) En s'engageant à bâtir des relations avec les peuples autochtones et à traduire nos efforts au niveau de nos politiques et de nos pratiques; et
- 7) En explorant de nouvelles occasions de soutenir la guérison et la réconciliation, ainsi que la mise en place de l'esprit, de l'intention et du contenu des conclusions et des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation.

## *Conclusion*

La Commission de vérité et réconciliation a tracé un chemin qui déterminera la forme que peut prendre le processus de réconciliation au Canada, ainsi que les moyens d'y arriver. Nous sommes honorés de participer, encouragés par le travail accompli et déterminés à faire en sorte que la voix et les besoins des peuples autochtones restent un aspect essentiel de notre travail.

Nous remercions les commissaires et le personnel qui ont travaillé sans relâche pour mener à bien le mandat de la Commission de vérité et réconciliation, ainsi que tous ceux et celles qui ont partagé leurs histoires, leurs souvenirs et leurs expériences.

Nous soumettons donc ici notre déclaration d'action, pour marquer le fait que notre engagement est concret et qu'il se poursuivra. Nos signatures sont un appel à l'action, une invitation à d'autres à se joindre à nous et à travailler ensemble dans un climat de compréhension, de dignité et de respect pour l'atteinte de notre objectif commun : la réconciliation.